

BUREAU COMMUNAUTAIRE ••• SEANCE DU 10 JUILLET 2018 ••• COMPTE RENDU

PRÉSENTS:

Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur COCHON Michel, Monsieur CONFAIS Max, Madame COULONG Rosine, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur MOLINA Michel, Madame PECQUEUX Delphine, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROYOUX Claude

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS:

Madame AUGER Stéphanie, Monsieur BOURRELLIER Ludovic, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Monsieur GROIZELEAU Bruno

DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

- ☞ **DECIDE** de compléter ainsi qu'il suit, l'article V du règlement intérieur du dispositif Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) de façon à offrir la possibilité au comité de pilotage de décider le versement de la subvention en deux temps :
 - « Le versement de la subvention en deux temps doit avoir un caractère exceptionnel et être justifié par le demandeur. Seul le Comité de Pilotage, après examen des dossiers, a le pouvoir de valider une demande de paiement de la subvention en deux temps. Une visite de fin de travaux s'effectuera avant chacune des deux demandes de versement de ladite subvention. »
- et **DECIDE** que, conformément à l'avis favorable de principe émis par le Comité de Pilotage en sa séance du 27 mars 2018, le dossier de Madame Estelle Sence, pour le magasin MOA à Evreux, peut bénéficier de cette évolution du règlement intérieur pour le versement de la subvention qui lui a été octroyée
- ☞ AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à SIGNER la convention relative au Programme Action Cœur de Ville et à SOLLICITER les subventions auprès des partenaires financiers de la convention que sont l'Etat, l'ANAH, la Caisse des Dépôts et de Consignations, Action Logement, le Département ou l'Etablissement Public Foncier de Normandie
- ☞ APPROUVE les termes du Protocole de fin de contrat de délégation de service public pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif de Saint Germain Sur Avre et Mesnil Sur L'Estrée et AUTORISE Monsieur le Président à signer le Protocole de fin de contrat
- **PECIDE** de confier à la Caisse des Ecoles de la ville d'Evreux, la fourniture des repas aux structures de la Petite enfance, **APPROUVE** les termes de la convention de prestations de service à passer avec la Caisse des Ecoles de la ville d'Evreux, convention établie pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2018 et renouvelable 2 fois un an, par tacite reconduction, **et AUTORISE** Monsieur le 1^{er} Vice-Président à **SIGNER** ladite convention ainsi que les avenants éventuels à intervenir
- ☞ APPROUVE, dans le cadre de l'exercice de la compétence Petite Enfance, les termes de la convention de mise à disposition de la partie des bâtiments du SIVU C.I.G.A.L.E., des mobiliers et matériels qu'ils contiennent, nécessaires à l'exercice de la compétence Petite Enfance et au fonctionnement des activités du Multi-Accueil et du Relais Assistants Maternels, convention établie à compter du 1er janvier 2018, APPROUVE les termes de la convention de prestations de services à passer avec le SIVU CIGALE, convention établie à compter du 1er janvier 2018 et AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdites conventions ainsi que les avenants éventuels à intervenir.